Les coopératives varoises, une architecture sociale et politique[1]

Karyn Orengo, chargée d'inventaire Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte

Le mouvement coopératif émerge en Europe au début du XIXe siècle et se développe en France sous la Troisième République (1870-1940). A la fin du XIX[e] siècle, les coopératives apparaissent comme l'outil le plus efficace à disposition des petits producteurs pour exercer un contrôle sur les prix, dont la baisse ne cesse d'empirer suite à la crise agricole et à la pression de la concurrence. Elles ont pour objectif de défendre collectivement les intérêts économiques de leurs adhérents et sont fondées sur les grands principes suivants : égalité - « un homme, une voix » - démocratie, solidarité et volontariat.

La multiplication des coopératives de production agricole métamorphose le milieu rural varois à partir des années 1910. Ces dernières s'établissent rapidement dans des bâtiments adaptés à leur activité, dont l'assimilation avec la structure associative est si forte que leurs noms se confondent aussitôt.

Dans le département du Var, deux communes sur trois comptent une, parfois deux coopératives. De cette centaine de bâtiments, pour la plupart édifiés entre 1906 et 1935, se dégage une impression d'homogénéité qui les rend instantanément identifiables, alors même que s'exprime dans leur architecture une étonnante diversité de forme et de style.

En 1989, une opération de recensement et d'étude conduite par le Service de l'Inventaire général de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec le Conseil Général du Var, a permis de dresser un premier état des lieux de ce corpus monumental[2]. Elle a abouti à la réalisation d'une exposition qui s'est tenue à Brignoles du 14 juin au 7 juillet 1991, accompagnée d'un ouvrage collectif dirigé par Pascale Fluchère, François Fray et Nicole Tucelli[3]. La thématique, alors novatrice, a depuis été plusieurs fois éprouvée, permettant aux coopératives d'accéder au panthéon des objets patrimoniaux emblématiques du Midi agricole[4].

Vingt-cinq ans plus tard, le travail initié par l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine sur l'histoire de la coopération varoise était l'occasion de revenir sur la question en actualisant les

[1] Cet article a été réalisé dans le cadre d'une opération d'inventaire portant sur la thématique du patrimoine de la République, menée par le service Pays d'art et d'histoire du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte en convention avec le Service Inventaire et Patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, bien qu'il porte sur la totalité du département, il s'appuie essentiellement sur des exemples locaux.

[2] Le rapport final de l'étude, rédigé par Mme Nicole TUCELLI, est consultable au Service régional de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. TUCELLI Nicole, *Les bâtiments coopératifs dans le Var*, rapport dactylographié, ministère de la Culture et de la Communication / Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1989.

[3] Collectif, *Les coopératives vinicoles varoises*, Brignoles : Conseil Général du Var - Agence départementale d'Action culturelle ; Aix-en-Provence : Service régional de l'Inventaire général - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1991, 62 p., ouvrage accompagnant l'exposition "Demeures du vin, Histoire du Var" (Brignoles, 1991).

[4] L'étude la plus complète à ce jour étant celle réalisée par le Service de l'Inventaire de la Région Languedoc-Roussillon : Inventaire général du patrimoine culturel – Languedoc-Roussillon, *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon* [textes, Geneviève Gavignaud-Fontaine, Jean-Louis Vayssettes, Jean-Michel Sauguet, et al.], Lyon : Lieux dits éditions, 2010, 255 p.

conclusions du rapport d'enquête de Nicole Tucelli, à la lumière des avancées historiographiques récentes et de plusieurs documents d'archives révélés par Claude Arnaud au cours de ses investigations[5].

Cette mise à jour a semblé d'autant plus pertinente que les coopératives varoises ont connu d'importantes mutations ces trente dernières années. En 1989, année de l'enquête, sur 103 édifices répertoriés, 91 étaient encore en activité. En 2015, ce chiffre a été porté à 42.

Spécificités chronologiques et typologiques des coopératives varoises

Typologie des coopératives varoises

En majorité, les coopératives varoises sont vinicoles. Les caves oléicoles, également nombreuses, sont difficiles à recenser car souvent installées dans d'anciens moulins. Trois ont cependant été construites spécifiquement pour l'installation d'une coopérative oléicole : Aups, Belgentier et Tavernes. Les autres coopératives agricoles (fruitières, de distillerie) sont présentes sur le territoire de manière anecdotique.

Plusieurs coopératives présentent une double fonction, à la fois vinicole et oléicole. Les bâtiments sont alors accolés ou construits à proximité.

Illustration 1 : Coopérative vinicole et oléicole, Le Val - © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015. La coopérative du Val est construite par l'architecte Boyer à partir de 1923. Elle se compose d'une cave vinicole (bâtiment de gauche) et d'un moulin à huile (bâtiment de droite).

1905 à 1914 : les premières coopératives

Le Var est l'un des départements français les mieux pourvus en coopératives agricoles. Il se situe juste après les départements de la région Languedoc-Roussillon et occupe la première

[5] Nous tenons à le remercier de nous avoir communiqué ces documents.

place en Provence. Avec la création des coopératives de Cotignac et de Camps-la-Source respectivement en 1905 et 1906, il est le second département après l'Hérault à bénéficier de ce type de structure[6].

Illustration 2 : Coopérative « La Travailleuse » à Cotignac, carte postale début XXe siècle.

Mais l'originalité du Var tient surtout dans la précocité de ces constructions, unique dans le Midi agricole. Quarante coopératives sont créées entre 1906 et 1914, soit plus que dans les quatre départements de Languedoc-Roussillon réunis[7]. Les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse sont clairement en retard : seules deux sont construites dans le premier et le second n'en crée aucune sur la période[8]. Il faudra attendre 1923 pour voir construire la première cave vinicole des Basses-Alpes à Villeneuve et 1932 dans les Hautes-Alpes à Tallard.[9]

Les premières coopératives se concentrent majoritairement dans une aire géographique correspondant à l'arrondissement de Brignoles. Prévues au départ pour quelques milliers d'hectolitres, elles décuplent leur capacité en deux décennies. Cette évolution s'est traduite par des agrandissements successifs qui ont largement modifié l'organisation originelle, rendant difficile la lecture de leur architecture.

D'une manière générale, les bâtiments adoptent le parti de grands hangars agricoles et présentent des formes simples. Le décor, parfois foisonnant, est concentré sur la façade principale. Certains motifs se diffusent sur l'ensemble du département ; éléments de céramique colorés ou ornements classiques réinterprétés (triglyphes, pilastres, chapiteaux…). Quelques coopératives sont installées dans des locaux déjà existants, à Camps et Cotignac

[6] L'association coopérative des Vignerons Libres de Maraussan est fondée en décembre 1901 et c'est en 1905 qu'est construite la cave de vinification commune.
[7] Trente coopératives sont créées en Languedoc-Roussillon avant la Première guerre mondiale.
[8] Inventaire général du patrimoine culturel – Languedoc-Roussillon, *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon…*, *op.cit*., pp. 120-123.
[9] Vigne et vin, Une aventure dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute Provence, Marc Donato, Editions du Fournel, 2005.

dans d'anciennes usines de chapellerie et à Brignoles dans la chapelle des Cordeliers. Exceptés ces cas de réemploi, les structures suivent les parcours de vinification et réservent une place importante aux espaces de réunion. Le schéma le plus courant s'organise autour des éléments suivants : un poste de réception des vendanges, surélevé dans la majorité des cas, avec un quai pour décharger les paniers, un fouloir et des cuves (de fermentation et de conservation) disposées fréquemment en fer à cheval[10]. La salle de réunion, dissociée de ces espaces techniques, est souvent installée au premier étage. A l'entrée des caves sont aménagés des ponts-bascules, parfois abrités par une petite construction.

Illustration 3 : Coopérative des Cordeliers, photo Marc Heller, © Inventaire général, 1991.

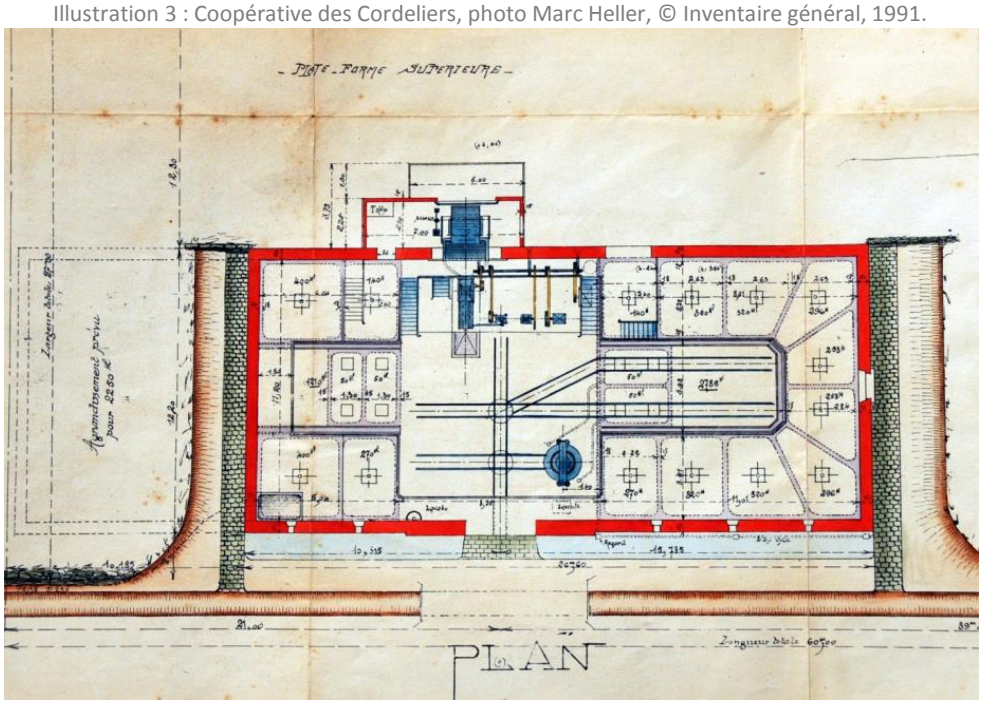

Illustration 4 : Projet de construction de la cave coopérative de Pourcieux, Boyer, 1912 – photo Claude Arnaud.
L'organisation des espaces, le poste de réception en façade et l'implantation des cuves en fer à cheval sont caractéristiques des caves coopératives vinicoles de la première période. A gauche du plan, le tracé en pointillé indique l'emplacement réservé à une extension future.

[10] Ce plan en fer à cheval est utilisé jusque dans les années 1920.

La deuxième vague de construction, l'entre-deux-guerres

La construction des coopératives s'interrompt brutalement pendant la Première Guerre mondiale, pour reprendre avec vigueur en 1920. En une dizaine d'années, la plupart des communes du département qui ne possédaient pas encore de cave en compte désormais une, voire deux. Cette deuxième vague creuse encore l'écart avec les autres départements. En 1930, alors que le rythme de constructions s'emballe dans le Midi, la quasi-totalité des structures du département sont déjà créées[11]. Les constructions varoises s'étalant sur une quarantaine d'années condensent une plus grande variété de formes et de techniques et connaissent des agrandissements plus fréquents que les départements voisins.

Les coopératives édifiées pendant l'entre-deux-guerres s'implantent aux abords des villages et à proximité des axes de communication. Seules quelques-unes dérogent à la règle, notamment Mazaugues et Varages - qui s'implantent en tissu urbain déjà formé - et Méounes où les bâtiments sont construits sur un terrain vague à l'écart des voies de circulation.

Illustration 5 : Coopérative vinicole et oléicole La Clairvoyante, Mazaugues - © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2014.

Les formes restent simples. Il s'agit souvent de bâtiments de plan rectangulaire, quelquefois flanqués d'une ou deux ailes plus basses. La façade est parfois animée par un avant-corps accueillant la zone de réception. Les éléments décoratifs sont moins abondants et essentiellement employés pour souligner les éléments structurels et la composition générale de la façade. D'une manière générale, l'organisation tend vers plus de rationalisation. Le plan en fer à cheval disparaît et les allées de cuves, desservies par de larges couloirs, sont découpées en blocs délimités par des escaliers et passages. Plusieurs édifices adoptent ce plan, notamment au Val, à La Fraternelle à Correns, ou encore à la Brignolaise. Une installation originale a été observée à la Londe-les-Maures, où les cuves sont disposées en deux cercles concentriques, le pressoir restant fixe au-dessous du bloc central et recevant par gravité les moûts à presser[12]. Dans les années 1930, les coopératives se dotent de nouveaux espaces dédiés à la vente.

[11] En 1925, quatre-vingt-quinze sociétés coopératives vinicoles et oléicoles sont regroupées au sein de la Fédération des caves coopératives viticoles et oléicoles du Var.
[12] TUCELLI N., *Les bâtiments coopératifs dans le Var*, 1989, *op.cit.*, p.35.

De 1950 à nos jours

L'augmentation des rendements contraint à agrandir constamment les bâtiments, mais cette période connaît peu de nouvelles créations - sept de 1950 à 1962. Pour ces dernières, le choix de l'emplacement et du terrain semble moins déterminant qu'aux périodes antérieures.

Illustration 6 : Coopérative vinicole Les Côteaux, Carcès - © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

Les nouveaux aménagements donnent la priorité à l'accueil du public et aux innovations techniques, conformément à l'action des pouvoirs publics qui encouragent l'amélioration de la qualité d'encépagement et de vinification. Les locaux techniques sont fréquemment dissimulés derrière une grande façade au décor provençaliste. Les ponts-bascules disparaissent progressivement avec l'arrivée des bennes-peseuses dans les années 1960-1970. Le logement de fonction, lorsqu'il existe encore, est repoussé à l'extérieur de la cave dans une maison individuelle afin de le protéger des émanations. Il est parfois couplé avec un magasin.

Anatomie de la coopérative

Equiper, organiser et rationnaliser

L'évolution des caves coopératives montre, de la part de leurs concepteurs, une recherche constante de plus de rationalité et de fonctionnalité, à la fois pour faciliter le travail de chacun, obtenir un meilleur rendement et parvenir à une production qualitative. Le choix de l'emplacement des futurs bâtiments est le premier facteur déterminant. Le terrain idéal se situe sur la voie de communication principale, à proximité de l'agglomération, et doit être suffisamment vaste pour permettre des agrandissements futurs. Dans le cas des villages perchés, comme à Esparron-de-Pallières ou Fox-Amphoux, la coopérative est installée au pied de l'escarpement. Enfin, si la commune est desservie par un chemin de fer, les locaux s'établissent à proximité.

Une fois le terrain choisi, l'attention se porte sur l'organisation des différents espaces, qui peuvent être classés en trois catégories : espaces techniques, locaux administratifs et locaux d'habitation. Très souvent, les maîtres d'œuvre s'en tiennent à agencer ces différents modules

à l'aide de rectangles plus ou moins larges imbriqués. L'entrée est généralement placée sur le mur pignon, qui fait office de façade. Dans les premières constructions, les postes de réception sont situés soit sur cette façade principale soit à l'arrière, selon la configuration du terrain. Plus tard, ils sont logés dans de grands avant-corps.

Les parties techniques des coopératives vinicoles se divisent en deux types d'espace de travail. Le premier comprend les zones de réception et d'expédition, ouvertes par de grandes baies qui doivent assurer un éclairage suffisant et souvent surélevées. Le second accueille les cuves de fermentation et de conservation, reconnaissable depuis l'extérieur à ses murs presque aveugles percés de rayères. Ces ouvertures longues et étroites permettent l'aération des cuves tout en protégeant la cave des rayons du soleil, afin de maintenir une température convenable et la plus constante possible. Les coopératives oléicoles sont quant à elles constituées de trois parties : grenier de stockage en étage, salle de fabrication où se font les opérations de broyage et de pressurage, cuves de décantation et de stockage.

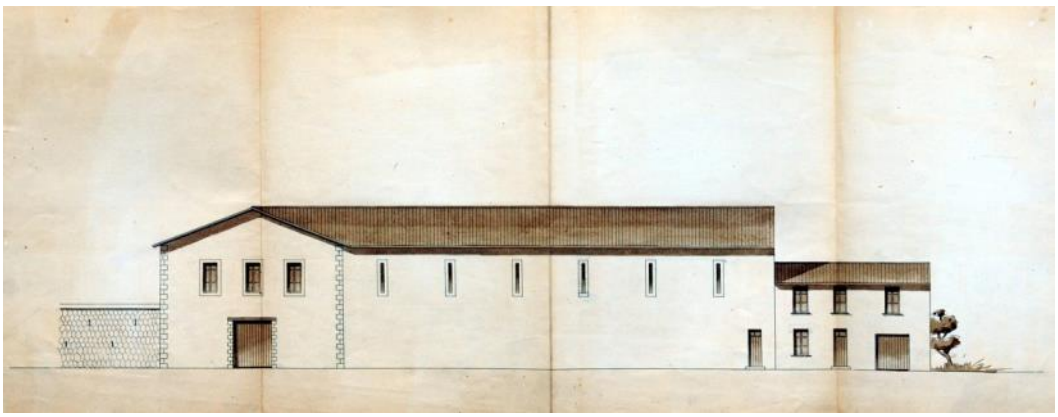

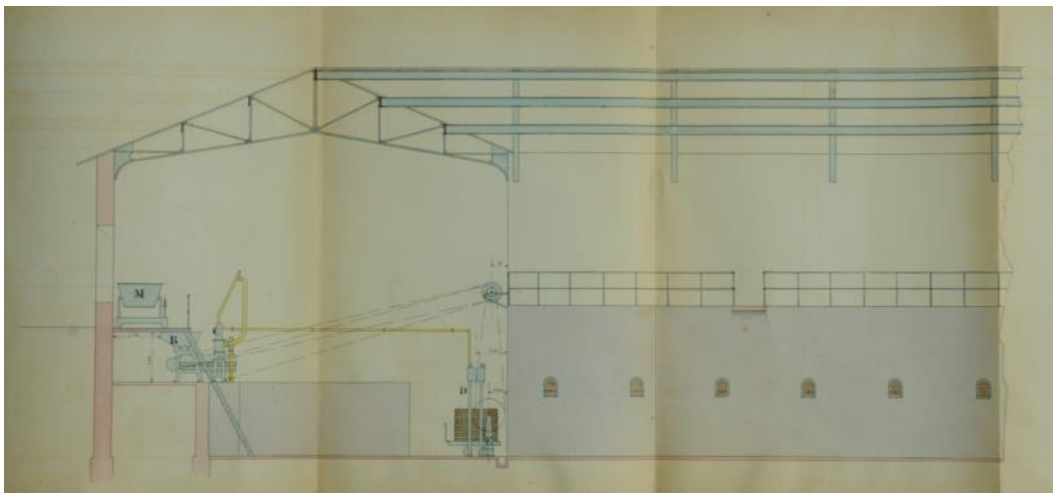

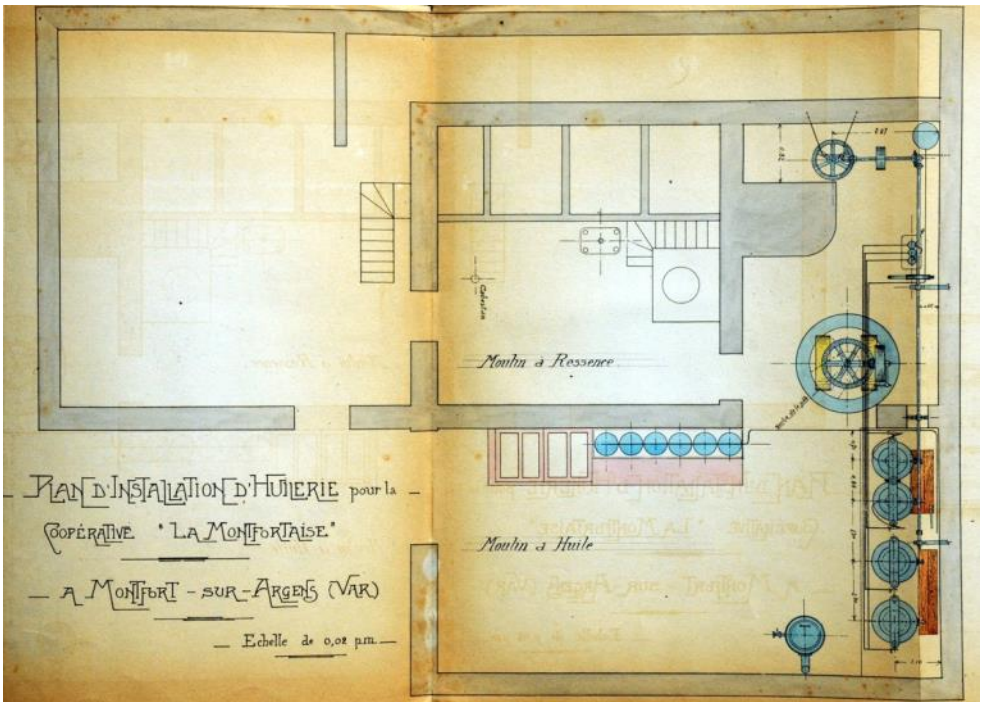

Illustrations 7 à 9. Coopérative La Montfortaise, Montfort-sur-Argens, projet de construction de cave coopérative et d'aménagement de moulin à huile, Service des Améliorations Agricoles, 1912. Dessin de la façade sud, coupe et plan d'installation d'huilerie. © Claude Arnaud.

Malgré ces grandes lignes directrices dans l'organisation des espaces, il n'existe pas de modèle de cave largement répandu, sur le département du Var ou ailleurs[13]. On observe ainsi une grande diversité de plans tout au long des trois périodes évoquées précédemment. Certains architectes ou ingénieurs se sont toutefois essayés à la théorisation de ces constructions. Pierre Paul publie en 1912 une étude dans laquelle il décrit un bâtiment idéal assez proche de ses réalisations à Maraussan (Hérault) ou Bompas (Pyrénées-Orientales)[14]. Il préconise le recours à des formes simples et la prévision des agrandissements futurs. Il propose de superposer les cuves, qu'il dispose en rangées parallèles décollées du mur et desservies par des allées.

A. Arnal, professeur d'enseignement agricole du Var, publie également en 1913 puis en 1920 une brochure intitulée *La cave coopérative*[15]. Il y propose un plan de cave modèle diffusé avant-guerre par le service des Améliorations agricoles du ministère de l'Agriculture, qui pourrait avoir notamment inspiré les plans de la coopérative l'Union de Pourcieux[16]. Les

[13] Le même constat a été observé dans la région Languedoc-Roussillon. Caves coopératives Languedoc Roussillon, p.123.
[14] Inventaire général du patrimoine culturel – Languedoc-Roussillon, *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon…*, *op.cit.*, p.123-124.
[15] Ce manuel est présenté par M. Vermorel lors de la séance du 10 décembre 1913 à la Société royale et centrale d'agriculture, *Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture : compte rendu mensuel*, Paris, 1913, t.73, p.804. Une deuxième édition datée de 1920 est conservée à la bibliothèque Claude Bernard, à Paris.
[16] Inventaire général du patrimoine culturel – Languedoc-Roussillon, *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon…*, *op.cit.*, p.124.

agrandissements futurs sont prévus dès l'origine du projet et la cave présente un plan rectangulaire simple, augmenté d'un petit avant-corps centré. La distribution intérieure s'organise autour d'un hall de travail central, encadré par deux allées le long desquelles sont disposées les cuves.

Des bâtiments évolutifs

Très vite, les concepteurs de projet appliquent les recommandations et anticipent les agrandissements futurs. A Seillons-Source-d'Argens, l'architecte de la cave coopérative M. Berrin indique dans le cahier des charges qu'en prévision de l'augmentation de la capacité de production il signale en pointillé sur le plan la construction de trois cuves supplémentaires. Il prévoit sur le côté nord-ouest de la façade les futures ouvertures et passages vers le nouveau bâtiment. Il justifie ainsi cette démarche :

« *La marche toujours ascendante des Syndicats vinicoles dans notre région est démontrée surabondamment par l'essor qu'a pris le syndicat vinicole de Camps-les-Brignoles, qui, après avoir débuté par 2000 hectolitres, a atteint 4000 hectolitres dès la première année de marche et, est sur le point aujourd'hui de construire de nouvelles cuves afin de pouvoir recevoir les raisins qui lui sont remis par la presque totalité des récoltants du pays*. »[17]

Les bâtiments évoluent également au gré des progrès techniques. Dans les années 1930, la modernisation des méthodes et le développement de la vente au détail changent la physionomie des caves, notamment avec l'ajout d'un magasin et d'un espace destiné au conditionnement. Dans les années 1960-1970, la généralisation des bennes-peseuses s'accompagne de la construction d'appentis en béton. L'apparition des cuves autovidantes, qui se présentent comme de grandes structures de métal ou de plastique souvent installées à l'extérieur, modifie aussi l'aspect extérieur des caves.

[17] Archives de la coopérative de Seillons-Source-d'Argens, document transmis par M. Claude Arnaud.

Illustration 10 : Coopérative La Montfortaise (actuellement Les Caves du Commandeur), Montfort-sur-Argens – © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

Ces extensions n'ont cependant pas toujours pu se faire de manière rationnelle. De ce fait, plusieurs coopératives présentent des structures étonnantes, ou possèdent des extensions sur des parcelles séparées. Ces nombreuses modifications rendent la lecture des premiers bâtiments difficile. A Rocbaron, tout ou partie de l'ancienne façade est cachée par les ajouts postérieurs ; à Pontevès, l'ancien bâtiment a été complètement englobé dans une nouvelle construction.

Les matériaux

Les matériaux sont majoritairement d'origine locale, au moins dans la première moitié du XXe siècle. A Seillons-Source-d'Argens, le cahier des charges dressé pour l'agrandissement de la coopérative en 1927 stipule que les murs doivent être construits en moellons issus des carrières du pays. La pierre de taille doit provenir des carrières de Pourrières, le sable de la rivière Caramy, les briques et tuiles de la société générale des Tuilières de Marseille[18]. Ainsi, jusque dans les années 1950, les maîtres d'œuvre construisent principalement « à l'usage du pays », avec des techniques de construction locales. Il existe également quelques exemples varois de caves en pierres apparentes dans les communes qui disposent de carrières, comme à La Garde ou au Thoronet.

Ces matières premières sont toutefois combinées à des matériaux et techniques moins traditionnels, comme le béton armé ou la charpente métallique. Les nombreuses modifications et le peu d'archives disponibles concernant la construction des bâtiments ne permettent pas d'obtenir une chronologie ferme du passage de la construction en moellons à celle en béton armé. Les documents concernant l'agrandissement en 1925 de la Vigneronne à Montfort indiquent une coexistence de ces techniques traditionnelles et contemporaines. Le

[18] *Ibidem*.

cahier des charges rédigé par les architectes Gastinel et Pétetin témoigne de l'utilisation simultanée de la construction en moellons, en aggloméré et en béton armé[19]. De même, la couverture des différents corps de bâtiments est assurée tantôt par une charpente traditionnelle en bois, tantôt par une charpente métallique.

Dès le départ, le béton armé est le matériau privilégié des cuves, en remplacement du bois ou de la maçonnerie. Dans les années 1900 et 1910, il n'apparait que sporadiquement dans la construction de la cave en elle-même - rappelons que le brevet de ce système constructif a été déposé par François Hennebique en 1892. Il en existe plusieurs exemples, comme les passerelles en ciment armé en encorbellement contre les façades principales et latérales qui relient les cuves de fermentation et les cuves de stockage à Rougiers en 1913 ou l'escalier en ciment armé et deux séries de cuves reliées entre elles par un plancher en béton armé réalisés lors de l'agrandissement de la cave de Pourcieux en 1914.

Si les premiers constructeurs semblent ouverts à ces nouveaux procédés, tous les entrepreneurs ne maîtrisent pas encore cette technique. Ainsi, lors de la construction du premier bâtiment de la coopérative de Seillons-Source-d'Argens en 1909, l'architecte du projet précise que « le plancher du premier étage pourra être remplacé par un plancher en ciment armé […] si l'entrepreneur adjudicataire présente pour l'exécution de ce travail les connaissances spéciales nécessaires à ce genre de projet. »[20] La réalisation de ce type de travaux est donc confiée à des entreprises de maçonneries spécialisées, souvent concessionnaires du brevet Hennebique. Ces dernières appartiennent à un véritable réseau présent en France, mais aussi en Europe et dans le monde entier. Les éléments de calcul de chaque affaire sont transmis au bureau d'études central basé à Paris.

L'inventaire des archives de la firme Hennebique confirme que plusieurs des entrepreneurs qui interviennent régulièrement sur ces chantiers sont des concessionnaires Hennebique[21]. Ainsi, les entreprises Michefelder, Paul Mistre, les frères Papineschi et Albert Calvin sont intervenues à La Ruche de Ginasservis en 1910, L'Emancipatrice à Besse en 1910-1911, Néoules en 1911, Vidauban en 1913-1923, Flassans en 1914, Seillons-Source d'Argens en 1909-1910 (chai et cuverie) et 1914, Bras en 1914, La Cuersoise en 1913 et La Vigneronne de Montfort.

L'utilisation du béton armé et de l'aggloméré se généralise finalement dans les années 1960. En 1955, l'agrandissement de la coopérative la Carçoise est encore réalisé en moellons et mortier pour les élévations, le béton armé étant uniquement utilisé pour les linteaux et le quai. La cuverie de stockage ajoutée en 1962-1963 est cette fois construite en aggloméré avec ossature en béton armé[22].

[19] Archives de la coopérative de Montfort-sur-Argens, documents transmis par M. Claude Arnaud.
[20] Archives de la coopérative de Seillons-Source-d'Argens, document transmis par M. Claude Arnaud.
[21] Ces archives sont conservées au centre d'archives de l'IFA et ont fait l'objet d'un inventaire publié en ligne : http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_BAH.
[22] Archives de la coopérative de Rougiers, documents transmis par M. Claude Arnaud.

Le décor

Les coopératives développent pour la plupart un programme décoratif. Le plus souvent centré sur la façade principale, il signale l'institution et s'organise autour du nom de la structure, dont l'inscription est quasi systématique. Cette dernière est gravée, sculptée ou peinte dans un bandeau en saillie, une frise en céramique ou un cartouche placés sur un pignon ou un fronton.

Illustration 11 : Coopérative L'Econome, Forcalqueiret – © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

D'une manière générale, les coopératives construites avant la Première Guerre mondiale présentent un décor plus abondant. A l'instar des techniques de construction, plusieurs styles coexistent et les maîtres d'œuvre oscillent entre néoclassicisme, modernisme et régionalisme[23]. Le style néoclassique s'observe sur les premières caves, notamment l'Emancipatrice de Besse-sur-Issole, au décor de pilastres à chapiteaux ioniques, et jusque dans les années 1920 à l'exemple de l'imposante Fréjusienne, agrémentée de pilastres, large entablement et fronton brisé. Dans les années 1920, l'influence de l'Art Déco transparaît dans les programmes décoratifs, comme à La Brignolaise ou à La Clairvoyante à Mazaugues. D'autres coopératives se parent de motifs ornementaux traditionnels, comme la génoise, et prennent l'allure de grands corps de fermes provençaux - les coopératives vinicoles de Tourves ou de Saint-Julien-le-Montagnier en offrent de beaux exemples.

[23] Ces hésitations s'observent dans tous les départements du Midi. Inventaire général du patrimoine culturel – Languedoc-Roussillon, *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon…, op.cit*.

Illustration 12 : Cave coopérative La Brignolaise, Brignoles – © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

Le vocabulaire ornemental est majoritairement tiré du répertoire classique : pilastres, chapiteaux, consoles, triglyphes, denticules, lambrequins sont réinterprétés et stylisés. Plusieurs coopératives reçoivent des éléments de céramique, le motif le plus récurrent étant celui du losange agrémenté d'une boule centrale. Certains de ces ornements circulent et se trouvent de manière récurrente, notamment à La Crau, Pontevès, Esparron-de-Pallières, Fox-Amphoux ou Pourcieux. Les caves de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Brue-Auriac et Esparron-de-Pallières présentent un programme décoratif particulièrement développé qui emploie largement ces éléments décoratifs. La coopérative de Camps-la-Source diffère un peu : le portail d'entrée est orné d'un mascaron, de volutes et d'enroulements, d'un bandeau de carreaux de faïence et d'une frise de grappes et de feuilles aux étages supérieurs.

Illustration 13 : Cave coopérative vinicole La Brussoise (actuellement Fontaillade), Brue-Auriac – © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

Illustration 14 : Façade de la coopérative vinicole l'Amicale, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
© Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015. La coopérative a déménagé route de Barjols en 2011. L'ancien bâtiment, racheté par un promoteur immobilier, a été démoli à l'exception de sa façade.

Illustration 15 : Motif en céramique ornant la cave coopérative L'Econome, Forcalqueiret – © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

Dans l'entre-deux-guerres, le décor se réduit et la façade se signale souvent seulement par un fronton, qui peut prendre des formes diverses : pointu à la Roquebrussanne, en forme de chapeau de gendarme à l'Amicale de Cuers. Les décors peints commencent également à se développer sur les façades.

Illustration 16 : Cave coopérative La Roquière, La Roquebrussanne – © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

A l'intérieur, quand il y a un décor, il se concentre autour des cuves rehaussées par des panneaux aux coins coupés et arrondis, soulignés par un badigeon coloré. A Camps-la-Source, des pilastres cannelés encadrent les cuves, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, une frise à pointe de diamant court au niveau supérieur.

Illustration 17 : Décor de cuves, cave coopérative vinicole de Camps-la-Source, photo Marc Heller, © Inventaire général, 1991.

Dialectique de la coopérative

Le positionnement géographique de la coopérative implique qu'elle est souvent le premier édifice que l'on voit en arrivant au village, assurant « le lien entre le milieu du travail agricole et la vie du bourg »[24]. Par sa monumentalité, elle impose immanquablement sa présence dans le paysage et se place au rang des édifices repères de la commune, au même titre que la mairie, l'église ou le château. Cette force fait rapidement de la cave la vitrine du mouvement coopératif, derrière laquelle se déploie un discours à la fois politique, social et commercial.

Un temple de la modernité

Soutenue dès sa création par les radicaux-socialistes, la forme coopérative est pour ces derniers la réalisation d'un socialisme pratique. Elle en est même un exemple concluant, puisqu'elle connaît un franc succès et qu'elle a permis aux petits producteurs de surmonter la crise du début du XXe siècle[25]. En fonctionnant sur le principe un homme une voix, elle est un symbole démocratique et égalitaire. De plus, elle favorise l'émancipation de la société

[24] TUCELLI N., *Les bâtiments coopératifs dans le Var*, *op.cit.*, p. 12.

[25] Le secteur viticole traverse depuis le milieu du XIXe siècle une crise profonde, d'abord engendrée par les maladies de la vigne, la plus dévastatrice ayant été le phylloxéra. Au début du XXe siècle, les exploitants ont reconstruit leur vignoble mais ne parviennent plus à vendre leur production, malmenée face à la concurrence étrangère et à la fraude. La révolte des vignerons, en 1907, marque le point d'orgue de cette crise.

paysanne, détentrice à son tour du pouvoir économique. En cela, elle fait partie intégrante en Provence d'une architecture militante caractéristique de la Troisième République, aux côtés de la mairie et de l'école[26].

La coopérative incarne également l'arrivée dans la société villageoise de l'industrialisation et du productivisme. L'outillage est par exemple très tôt mis en action par la force électrique. De plus, de nombreuses caves sont équipées du système de rails Decauville, utilisé notamment pour le transport des marcs. L'utilisation de ces techniques nouvelles, encore peu diffusées dans les campagnes, matérialise la diffusion du progrès capable de faciliter le travail de l'homme.

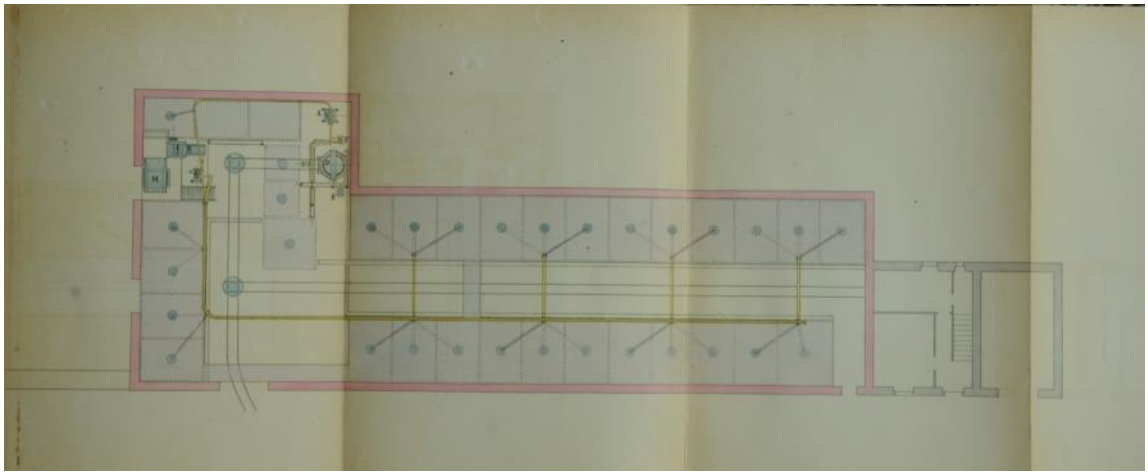

Illustration 18 : Coopérative La Montfortaise, Montfort-sur-Argens, projet de construction de cave coopérative et d'aménagement de moulin à huile, Service des Améliorations Agricoles, 1912. Les tracés parallèles au sol indiquent l'implantation des rails Decauville, prévus par le cahier des charges de la construction.

L'union fait la force

Le progrès se traduit également par l'évolution des procédés de vinification, qui va dans le sens de l'amélioration de la quantité mais surtout de la qualité. La mutualisation permet aux petits producteurs de disposer d'équipements modernes. L'égrappage se généralise, le rendement s'accroit par l'emploi de presses hydrauliques et la vinification est désormais surveillée par un homme compétent. Ainsi, « les sociétés coopératives jouent un rôle social majeur dans tout le Midi en permettant aux petits propriétaires d'accéder à un matériel moderne jusqu'alors inaccessible, en leur facilitant le logement des récoltes et en leur permettant de mieux se défendre face au commerce de gros. »[27]

Le proverbe « L'union fait la force » sonne dans ce contexte comme un mantra, invoqué en tant que principe fondateur de la coopération. Il est peint sur les deux tableaux réalisés à l'occasion de la création des caves de Camps-les-Brignoles en 1906 et de Pourcieux en

[26] RINAUDO Yves, « La naissance des caves », in *Les coopératives vinicoles varoises*, 1991, *op.cit*., p.30.
[27] Inventaire général du patrimoine culturel – Languedoc-Roussillon, *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon…*, *op.cit*., p.29.

1912[28]. Il se matérialise également au moment même de la construction de la cave, à laquelle participe parfois une partie de la population. Le bâtiment symbolise alors l'œuvre collective, qui mobilise l'ensemble de la population villageoise et porte en elle l'espérance du progrès et d'une vie meilleure.

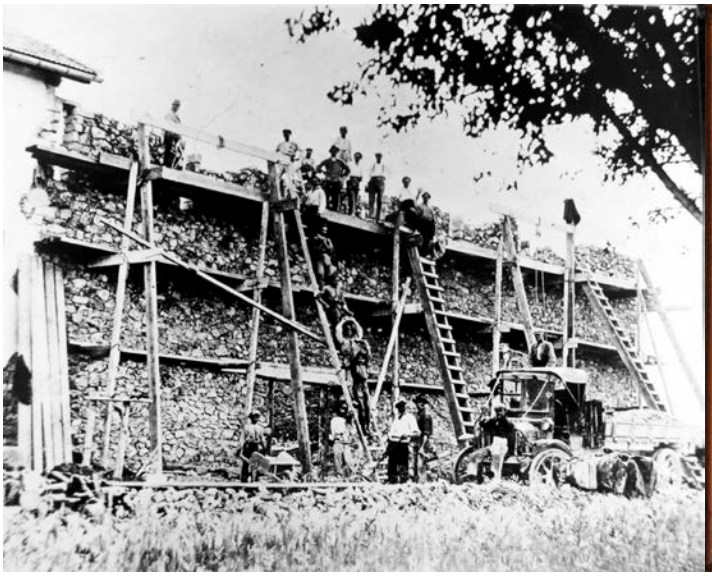

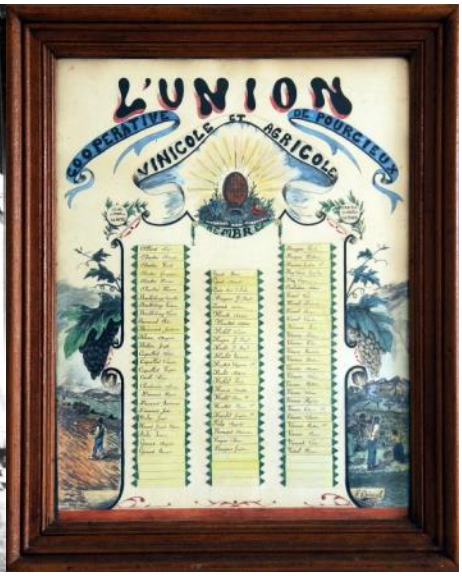

Illustrations 19 et 20 : Construction de l'agrandissement de la cave coopérative L'union à Pourcieux en 1914 © Claude Arnaud, 2015 /
Tableau des membres de la cave coopérative L'union de Pourcieux, début XXe siècle © Claude Arnaud, 2015.

La grande salle de réunion, lieu de décision mais aussi de cohésion et de sociabilité, est le cœur symbolique de la cave. Située dans la majorité des cas à l'étage, elle se signale souvent à l'extérieur du bâtiment par un balcon et se distingue clairement des espaces de travail et de production. C'est ici que se tiennent les assemblées générales - accompagnées d'un banquet ou d'un apéritif - et les réunions du conseil d'administration. Son décor retrace l'histoire du lieu et exprime son identité : liste des membres, portraits des fondateurs, photographies anciennes, diplômes et médailles obtenues. Tant dans la forme que dans l'esprit, elle est à mi-chemin entre la salle du conseil de la mairie et le cercle provençal.

[28] Ces deux tableaux, autrefois affichés dans la salle de réunion, affichent la liste des membres du conseil d'administration et de tous les producteurs adhérents. Ils sont très similaires aux tableaux de membres exposés dans les cercles provençaux, voir ORENGO K., SANTARELLI C. *Laissez-vous conter les cercles en Provence Verte*, Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, 2014.

Illustration 21 : Salle de réunion de la cave coopérative L'union à Pourcieux – photo Marc Heller © Inventaire général, 1991.

La revendication d'un enracinement provençal

A l'image du dieu Janus, les coopératives semblent avoir deux têtes, l'une tournée vers l'avenir et l'autre vers le passé. En effet, si la cave passe pour un modèle de modernité, l'imagerie privilégiée dans les décors est bien celle d'une société villageoise traditionnelle. Qu'il s'agisse des tableaux et listes de membres ornées des premières coopératives, des peintures murales recouvrant les façades de la seconde moitié du XXe siècle ou même des étiquettes sur les bouteilles de vin, le choix se porte sur la représentation de paysans en costumes traditionnels, utilisant des outils ancestraux.

Illustration 22 : Fresque de la coopérative la Carçoise, Carcès – © Claude Arnaud.

Ce choix, évidemment guidé en partie par une stratégie commerciale, traduit également la revendication d'une identité. Révolutionnaires par leur fonctionnement et le recours à des procédés industriels, les coopératives sont en même temps ancrées dans un terroir et héritières

d'un savoir-faire traditionnel. Ce communautarisme s'exprime notamment sur la façade de la coopérative de Camps-la-Source, qui arbore une inscription en provençal.

Le fonctionnement même de la coopérative s'inscrit également dans une longue tradition d'associationnisme, caractéristique de la sociabilité villageoise provençale[29]. L'habitude de se réunir en petits groupes de loisir, d'entraide et de discussion apparaît très tôt et prend de multiples formes au 19e siècle : cercles et chambrées, sociétés de musique, de chasse ou de jeux. La coopération vinicole a ainsi trouvé dans le Var un terreau particulièrement fertile, qui en a probablement facilité le développement rapide au début du XXe siècle.

Les rivalités politiques

Le parallélisme entre coopérative et cercle est frappant sous bien des aspects. Les terres sur lesquelles se développent les premières coopératives, qui correspondent à l'arrondissement de Brignoles, sont aussi celles sur lesquels les cercles et avant eux les chambrées ont le plus prospéré. Les deux institutions sont ordinairement fréquentées par les mêmes individus, qui occupent également dans certains cas la fonction de conseillers municipaux. Ces interactions forment un triangle des pouvoirs « où la mairie est l'enjeu, où la coopérative viticole constitue la plaque tournante de l'économie immédiate et où le cercle est l'espace du verbe politique, sorte de « forum » intérieur ou d'antichambre de la mairie »[30].

Coopératives et cercles maillent l'ensemble du territoire varois et représentent autant de points d'ancrage sur lesquels s'appuient les partis politiques pour conquérir de nouveaux fiefs. Ils s'inscrivent dans un contexte local où s'opposent depuis plusieurs décennies deux clans, les « Rouges » et les « Blancs ». Les premiers sont généralement associés aux socialistes et radicaux socialistes tandis que les seconds recouvrent plutôt des sensibilités conservatrices ou catholiques, voire les deux[31]. Cette bipolarité induit dans plusieurs communes la création de deux coopératives associées aux cercles rivaux. Ce fut notamment le cas à Bras, où le cercle de l'Union Républicaine était lié à la coopérative « Les Travailleurs » des Rouges – le local du cercle était d'ailleurs installé dans le bâtiment de la coopérative - tandis que celui de Saint Etienne était uni à « La Laborieuse » des Blancs. Le phénomène est identique dans les communes de Montfort, Correns, Cotignac ou Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, cette dernière ayant la particularité d'avoir possédé jusqu'à trois coopératives.

Cette rivalité a pu, dans certains cas, participer à l'effort de monumentalité des caves. Mais les orientations politiques s'expriment surtout dans le choix du patronyme de la coopérative, qui constitue parfois l'unique décor en façade. Près de 25% des coopératives portent un nom

[29] AGULHON Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968 ; *La République au village*, Paris, Plon, 1970.
[30] CHABERT Pierre, *Les cercles, une sociabilité en Provence*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 162.
[31] Cette bipartition oppose dès le XIXe les républicains aux bonapartistes ou aux royalistes. Plus largement, ces deux qualificatifs peuvent aussi distinguer les anticléricaux des catholiques, les Jeunes des Anciens, les perturbateurs des tenants de l'ordre. Cette bipolarisation chromatique, bien que schématique, est encore d'usage dans certaines communes.

connoté idéologiquement : l'Amicale, les Travailleurs, la Laborieuse, l'Emancipatrice ou la Défense[32]. Parfois, une inscription renforce le discours. L'une d'elles est encore visible sur la cave de Camps-la-Source, sous le cadran solaire : *Passant aqueu cadran marquo l'aoubo nouvello Reveille ti paysan et douarbi la parpello* (Passant, ce cadran marque l'aube nouvelle Réveille-toi paysan et ouvre l'œil). Le bandeau horizontal reçoit quant à lui l'inscription « CUVES ET CELLIERS » encadrée par les mots « UNION » et « SOLIDARITE ».

Illustration 23 : Coopérative vinicole de Camps-les-Brignoles, carte postale du début du XXe siècle
© mairie de Camps-la-Source.

Aujourd'hui, cercles et coopératives se sont détournés de leur destinée politique. Les premiers ont progressivement privilégié les activités ludiques et festives tandis que les secondes se sont recentrées sur leur activité économique. Les fusions entre structures autrefois rivales, comme le changement patronymique de plusieurs coopératives sont autant de signes de cette désidéologisation.

Les acteurs des constructions

Le Service du Génie rural

La création des caves coopératives est rapidement soutenue par l'Etat par l'intermédiaire du Service du Génie rural, véritable antenne départementale du ministère de l'Agriculture. Créé dès 1903 sous la dénomination de Service des Améliorations agricoles, il prend le nom de Génie rural en 1918. Cette organisation départementale comptait un ingénieur en chef, assisté de plusieurs ingénieurs et adjoints techniques. Il gérait l'attribution des subventions de l'Etat et assurait le contrôle de la règlementation.

[32] Ces noms ont aujourd'hui tendance à disparaître et sont remplacés par des références au terroir et à l'histoire locale.

Dans le Var, il semble que seuls quelques-uns des premiers projets de caves n'aient pas été contrôlés par ce service dès le dessin des plans. Les pièces du dossier relatif à la construction de la coopérative de Seillons-Source-d'Argens en 1909 ne sont signées que par l'architecte et les entrepreneurs (Berrin, Michefelder, Ingina). De même, les plans de la construction d'une coopérative à Montfort en 1909 sont dressés par Marie Maurel, architecte brignolais et auteur des plans de l'école de Montfort. Il semble avoir été sollicité directement par l'administrateur de la coopérative vinicole et oléicole de Montfort, sans intervention du Service des Améliorations agricoles[33]. Il conçoit un bâtiment de plain-pied, construit avec des matériaux et des méthodes traditionnels (moellons, plafond de plâtre sur cannisses…). L'édifice comporte un petit et un grand cellier ainsi qu'une rangée de huit cuves enterrées. Le projet, pourtant subventionné, est finalement abandonné.

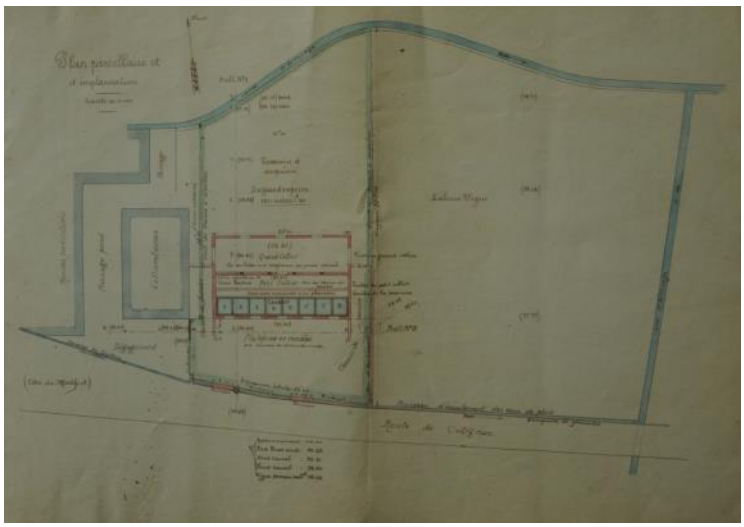

Illustration 24 : Plan du projet de la cave coopérative La Vigneronne à Montfort-sur-Argens, Marie-Maurel, 1909 – Archives de la coopérative, © Claude Arnaud.

Dès 1910, les ingénieurs du Génie rural interviennent dans toutes les phases de la construction. Ils prennent en charge l'étude et la rédaction du projet à titre gratuit (dans la limite des crédits disponibles au ministère de l'Agriculture), désignent l'architecte, supervisent l'adjudication des travaux, surveillent leur bon déroulement et leur parfait achèvement. Ils assistent également les coopérateurs dans le montage financier et juridique du projet.

Les sociétés coopératives n'ont pas l'obligation de faire dresser les plans de la cave par ce service, mais elles y sont fortement incitées puisque les frais d'étude sont couverts par une subvention du ministère de l'Agriculture. Lorsque l'ingénieur instruit uniquement le dossier, les plans, l'adjudication, le suivi et la réception des travaux sont gérés par l'architecte puis lui sont transmis. La répartition des tâches entre ingénieur et architecte n'est pas toujours facile à démêler et fluctue d'un projet à l'autre. Elle dépend aussi sans doute du nombre de chantiers en cours, qui contraint probablement l'ingénieur à déléguer plus largement en période faste.

[33] Archives de la coopérative La Vigneronne de Monfort-sur-Argens, rapport de l'architecte, 1909, document communiqué par M. Claude Arnaud.

Très présent voire omniprésent avant la Première Guerre mondiale puis dans l'entre-deux-guerres, le service du Génie rural délaisse progressivement les sociétés coopératives, qui vont vers plus d'autonomie. Il est supprimé en 1964.

Les architectes

L'enquête conduite par le service de l'Inventaire Général de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1989 a permis, grâce au dépouillement du fonds du Génie rural versé aux Archives départementales du Var, de retrouver un certain nombre d'architectes qui sont intervenus sur les chantiers de construction. Toutefois, ce fonds concerne essentiellement les agrandissements des périodes récentes. L'attribution des coopératives de la première moitié du XXe siècle est rendue difficile par la disparition fréquente des dossiers de construction et le peu de renseignements obtenus des sources orales.

La liste dressée permet toutefois de constater la récurrence de certains noms. Il s'agit des architectes Felix Boyer, Gastinel et Pétetin, Bernard, Dravet, Draperi et Page. Enjouvin, Collomp et Villeneuve apparaissent très régulièrement entre 1950 et 1970, la plupart du temps pour l'installation de postes de réception perfectionnés. Quelques-uns ne travaillent qu'une ou deux fois sur des constructions de caves, notamment Berrin (Seillons-Source-d'Argens), Calvin (La Brignolaise) ou encore Paul Page (La Laborieuse à Bras et la Thoronéenne au Thoronet).

Les intervenants varois ont un secteur géographique relativement large, qui couvre parfois toute la Provence. Des connexions sont avérées avec les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Boyer travaille ainsi à Trets en 1920 et aux Saintes-Maries-de-la-Mer en 1928. Enjouvin est quant à lui omniprésent dans les trois départements. En revanche, ils ne semblent pas être actifs sur d'autres régions viticoles, aucune correspondance n'a par exemple pu être établie avec le Languedoc-Roussillon.

Félix Boyer est le plus actif des années 1910 aux années 1930. Il s'associe à plusieurs reprises à Bernard, notamment en 1912 à Cogolin, en 1925 à Saint-Julien-le-Montanier et Bormes et en 1932 à Grimaud. Il intervient sur les coopératives de Pourcieux (1912), Rougiers (1913), Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (1912), Le Val (1923) et Sainte-Anastasie-sur-Issole (1924). Il travaille en relation étroite avec le service du Génie rural et particulièrement avec l'ingénieur Brun, sous la direction duquel il réalise la plupart des édifices cités précédemment. Il est d'ailleurs possible qu'il ait eu accès à un grand nombre de chantiers grâce à l'appui de ce dernier.

Un certain Paul Boyer est également actif pendant cette période. Il est l'auteur des plans de la coopérative l'Emancipatrice à Besse-sur-Issole et de l'agrandissement de La Vigneronne de Montfort.

Henri Draperi, architecte DPLG, travaille aux coopératives de Brue-Auriac, Garéoult, Néoules ainsi qu'à La Vigneronne à Fréjus. Il est actif dans le Var et les Alpes-Maritimes,

notamment sur des projets de maisons individuelles en collaboration avec Henri Bret, auquel il est associé jusqu'en 1928. Ses réalisations oscillent entre style néo-régionaliste et Art déco, utilisation de matériaux traditionnels et recours au béton armé[34].

Le cabinet Gastinel et Pétetin, installé à Toulon, travaille sur les caves d'Aups, de Draguignan et du Muy. Ces architectes DPLG sont aussi sollicités pour la construction de bâtiments communaux dans les années 1920-1930 ; ils réalisent notamment la mairie-école de Saint-Antonin-du-Var en 1926 et l'agrandissement du groupe scolaire de Tourves en 1931.

Dravet et Borde travaillent à Toulon dans le même cabinet. Leur troisième associé, Nothelfer, n'a semble-t-il participé à aucun chantier de coopératives. Leur cabinet travaille vers 1970 sur des programmes d'habitat collectif.

Henri Enjouvin est associé à Fernand Pouillon. De 1938 à 1941, ils construisent ou agrandissent plusieurs coopératives dans les départements de l'Ardèche (Rosières, Lussas, Vinezac, Voguë, Lablachère, Labastide de Virac), des Bouches-du-Rhône (Senas, Graveson, Maillane, Eygalières, Mallemort, Saint-Andiol) et du Vaucluse (Châtenauneuf de Gadagne, Le Thor, La Tour d'Aygues, Sablet). Il travaille avec ce même architecte sur les immeubles Palais Albert Ier et Palais Victor Hugo à Aix-en-Provence. Il intervient également sur près d'une trentaine d'autres coopératives, seul ou en collaboration avec d'autres architectes, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette présentation des principaux architectes des coopératives. Les professionnels choisis sont installés dans le Var et ont souvent le titre d'architecte DPLG. Si certains d'entre eux, notamment Boyer et Enjouvin, semblent s'être spécialisés sur ce type de chantier, aucun ne travaille uniquement sur des constructions de coopératives ou même sur de l'architecture industrielle. Ils prennent part à des projets très divers, publics comme privés, d'habitats ou d'équipements. Ils n'ont pas non plus de secteur géographique privilégié et travaillent régulièrement en association avec un voire deux homologues, ce qui explique peut-être la grande hétérogénéité au sein des réalisations d'un même architecte.

Les entrepreneurs

L'attribution du marché à un entrepreneur se fait par adjudication. Le marché est publié et l'entrepreneur qui propose le rabais le plus intéressant est chargé des travaux. L'adjudication peut parfois être restreinte à certaines conditions. A Seillons-Source-d'Argens en 1909, elle a été limitée aux entrepreneurs régionaux, probablement pour favoriser l'emploi local.

Elle peut également être uniquement ouverte aux entrepreneurs disposant de compétences spécifiques. C'est notamment le cas dans les années 1910-1920 pour la construction des cuves en ciment armé, pour laquelle trois entrepreneurs remportent de nombreux marchés :

[34] Il utilise également le béton armé pour la maison Fontanelatto à Saint-Maxime et le mas saint-Christophe à Antibes.

Michefelder et Mistre qui sont associés, ainsi que les frères Papineschi. Tous trois sont concessionnaires Hennebique. L'entreprise COQ, installée à Aix-en-Provence, est également souvent choisie pour fournir les éléments en fonte des cuves (regards, portes, robinets…).

A l'instar des architectes, certains entrepreneurs interviennent régulièrement sur des chantiers de coopératives. Verlaque a notamment participé à la construction de dix caves dans le Var, Malamaire et Laugero sept, Bruno et Traversa cinq. Certains semblent donc s'être spécialisés dans ce type de construction, tout en continuant d'intervenir sur d'autres projets. Albert Calvin, qui intervient sur les caves de Rians en 1923, Pontevès et Salernes en 1924 ainsi que sur de nombreuses autres coopératives des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, est également sollicité pour les chantiers des tanneries de Barjols, diverses usines, un immeuble, un cinéma et un garage[35].

Enfin, les entrepreneurs choisis sont majoritairement originaires du Var. Eugène Verlaque est entrepreneur au Val. Felix Ghio est installé à Brue-Auriac, Mistre et Brunet sont entrepreneurs à Brignoles, Michefelder à Solliès-Pont. Il existe cependant quelques exceptions à la règle. Ingina, qui obtient le marché de la construction de la coopérative de Seillons-Source-d'Argens, est basé à Arles et Papineschi, qui est originaire de Béziers, est très actif en Languedoc.

Les coopératives aujourd'hui

Naissance d'une conscience patrimoniale

Depuis les années 1980, les évolutions du secteur agricole ont considérablement modifié les pratiques et ont entraîné le déclin des coopératives vinicoles et oléicoles varoises. En trente ans, plus de la moitié de ces établissements ont fermé, laissant sans affectation des dizaines d'édifices immenses aux installations spécifiques. La prise de conscience de la menace d'une disparition de ces monuments a très tôt alerté les services de l'Etat et les acteurs culturels locaux. Ainsi, l'enquête de terrain et l'étude menées par le Service de l'Inventaire général de Provence-Alpes-Côte d'Azur à la fin des années 1980 ont constitué une première étape dans le processus de patrimonialisation des coopératives.

Ces édifices ont ensuite bénéficié des actions menées en faveur de la valorisation et de la réhabilitation du patrimoine industriel et du patrimoine du XXe siècle, notamment par le biais du label « Patrimoine du XXe siècle » lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication en 1999. Cette initiative a permis de mettre en lumière des réalisations architecturales ou urbanistiques remarquables, au moyen de l'apposition de plaques signalétiques présentant le logotype créé à cet effet et d'actions de sensibilisation et de diffusion menées auprès des élus, des aménageurs et du public[36]. Sur le département du Var,

[35] Inventaire du fonds Hennebique, conservé au centre d'archives de l'IFA, en ligne sur http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_BAH.

[36] En 2015, près de 2300 édifices ou ensembles urbains sont labellisés Patrimoine du XXe siècle, dont un tiers ne sont pas protégés au titre des Monuments Historiques.

deux coopératives ont obtenu ce label : le Cellier des Templiers à Bras, construit par l'architecte Paul Page en 1923, et La Fréjusienne, construite par Henri Draperi en 1921[37].

Illustration 25 : Le cellier des Templiers à Bras – © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

Ces démarches ont largement contribué à la reconnaissance de l'intérêt architectural de certaines de ces réalisations, qui semble aujourd'hui être majoritairement acquise. Mais cet argument peut-il être le seul pris en compte lorsque se pose la question de l'avenir de ces édifices ? Force est de constater que les caves ne se distinguent pas toutes par leurs qualités artistiques. Pourtant, elles constituent des jalons essentiels qui structurent les communes - en assurant la jonction entre village et espace agricole - mais aussi l'ensemble du territoire. A la fois temple de la modernité et lieu de préservation d'un savoir-faire et d'une identité provençale, elles sont les témoins matériels d'une société tournée vers le progrès et d'un changement de civilisation. Elles font enfin partie intégrante de l'identité du territoire et possèdent une valeur patrimoniale forte.

Enjeux et problématiques des réhabilitations

Le devenir des coopératives désaffectées constitue aujourd'hui un enjeu auquel de nombreuses localités sont confrontées. Ces bâtiments, souvent passés propriété communale, représentent une réserve foncière importante dont la réhabilitation peut s'avérer délicate et coûteuse. Les hésitations entre préservation et démolition occupent souvent le débat, bien que l'attachement à ces monuments se manifeste régulièrement de la part des élus comme de la population. Même lorsque la volonté de sauvegarder est manifeste, les instigateurs des projets se heurtent à de multiples interrogations : faut-il conserver la totalité du bâtiment, avec ses cuves, voire une partie du matériel agricole ? Utiliser l'enveloppe seulement, voire intégrer la façade à un bâtiment contemporain ? Que faire des agrandissements successifs ?

[37] Les coopératives vinicoles de Maubec (architectes Emile Usclat et Guichard) et de Le Thor (architectes Georges Salomon, Henri Enjouvin et Fernand Pouillon), dans le Vaucluse, ont également obtenu ce label.

Parfois également, les années d'inoccupation ont rongé les structures au point qu'une réutilisation de tout ou partie de l'édifice devient inenvisageable. Certains projets s'attachent alors à en conserver la mémoire par un nom, voire une analogie des formes. L'architecture de l'école coopérative des Pallières, sur la commune de Saint-Martin-de-Pallières, est ainsi fortement inspirée de l'ancienne cave vinicole sur l'emplacement de laquelle elle a été construite. Le premier projet, qui prévoyait une reconversion de la cave vinicole, a dû être modifié en cours de travaux.

Toutes ces questions ne parviennent pourtant pas à occulter celle, essentielle, qui anime les partisans d'une seconde vie pour ces bâtisses : est-il acceptable de voir disparaître un pan de l'histoire du territoire ? D'autres arguments plaident en leur faveur. Si les réhabilitations sont parfois coûteuses, les destructions le sont également, notamment compte-tenu de la difficulté que constitue la dépose des cuves en béton armé. Par ailleurs, ces reconversions peuvent être l'opportunité d'installer des équipements structurants au sein de programmes architecturaux originaux. Les coopératives sont en effet idéalement situées, à proximité de l'agglomération et des grands axes de communication tout en s'intégrant dans le paysage. Elles offrent d'importants volumes qui ouvrent le champ des possibles et permettent de multiplier les activités sur un même site. Enfin, elles témoignent d'une histoire et sont porteuses de valeurs telles que la solidarité, l'innovation, le progrès, la convivialité, auxquelles peuvent aisément se raccrocher des projets à portée sociale, culturelle ou économique.

Quelques exemples de reconversion en Provence Verte[38]

L'évolution actuelle des coopératives favorise l'émergence d'hyper-structures, issues de la fusion ou du rachat de plusieurs établissements communaux. Les bâtiments délaissés en tant que lieu de production sont dans certains cas reconvertis en caveaux de vente. Les coopératives de Barjols et Saint-Julien-le-Montagnier, réunies au sein de la cave Saint André à Seillons-Source-d'Argens, sont dans cette configuration[39]. Les Vignerons de Correns ont également achetés une partie de la coopérative du Val afin d'y installer un caveau de vente. Ces reconversions, lorsqu'elles sont possibles, semblent être l'évolution la plus naturelle pour les coopératives. Elles ont tout de même pour limite de n'occuper qu'une partie des locaux, ce qui nécessite une réflexion supplémentaire pour transformer les espaces libres en surface utile (entrepôt de stockage, lieu de réunion, location…). L'intégrité physique et historique des bâtiments peut ainsi être conservée et l'activité économique du village maintenue.

Plusieurs projets ont également vu le jour pour l'aménagement d'édifices culturels. L'un des plus emblématiques est probablement le Musée des Gueules Rouges, installé dans une partie de l'ancienne coopérative de Tourves. La transformation du lieu, achevée en 2012, a reçu le

[38] Nous présenterons ici uniquement des projets menés dans le périmètre du Pays de la Provence Verte (cf. note 1).
[39] La cave Saint André réunit les coopératives de Seillons-Source-d'Argens, Barjols-Pontevès, Vinon, Aups, Fox-Amphoux, Esparron et Saint-Julien-le-Montagnier.

prix des Rubans du Patrimoine qui met à l'honneur les actions de réhabilitation des lieux de mémoire entreprises par les collectivités territoriales. A Nans-les-Pins, l'ancienne coopérative accueille la médiathèque communale ainsi qu'une salle polyvalente. De nouveaux travaux vont prochainement être entrepris pour l'installation d'un complexe multi activités. D'autres projets sont actuellement à l'étude, comme un musée de la Préhistoire à Fox-Amphoux.

Illustrations 26 et 27 : Coopérative vinicole de Tourves. Intérieur du bâtiment désaffecté, (à gauche).
Musée des Gueules Rouges installé dans l'un des corps de bâtiment de l'ancienne coopérative (à droite)
© Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2013.

A Sainte-Anastasie-sur-Issole, la coopérative a été rachetée par la commune après sa fermeture en 2005. Les travaux ont commencé par l'aménagement des locaux destinés aux services techniques à l'étage. Un projet de reconversion en espace d'exposition a ensuite vu le jour, avec la volonté affirmée de conserver le caractère et la mémoire des lieux. L'opération, commencée en 2009, s'est étalée sur plusieurs années. La majorité des travaux a été réalisée en interne, par les services techniques, afin de réduire les coûts au maximum. La solution retenue a été de conserver les cuves et d'en tirer parti. Aménagées en niches plus ou moins ouvertes, elles offrent aux artistes une grande liberté de mise en scène.

Illustrations 28 et 29 : La salle d'expositions de la cave coopérative de Sainte-Anastasie.
A droite, l'une des cuves aménagée en niche © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.

Les dimensions offertes par les coopératives sont également propices à la réalisation de salles polyvalentes. La réhabilitation de La Fraternelle à Correns permet aujourd'hui à la commune de disposer d'un espace de 300 m², mis à profit pour l'accueil des associations sportives et culturelles et l'organisation d'événements publics et privés qui participent à la vitalité de la commune.

Enfin, les bâtiments coopératifs offrent des dispositions favorables à l'installation d'activités économiques. Les locaux de la cave vinicole d'Esparron-de-Pallières ont par exemple été investis par un brasseur qui produit une bière locale.

Cet échantillon de projets témoigne de la diversité des réponses apportées pour continuer à faire vivre ces institutions après leur fermeture. Ces initiatives ont permis de maintenir la cohérence d'un réseau, emblématique d'une tradition viticole et oléicole qui demeure l'un des piliers de l'économie varoise. La question du devenir des coopératives gagnerait ainsi à être envisagée de manière globale, car elles forment un ensemble architectural constitutif de l'identité visuelle et culturelle locale sur lequel pourra s'appuyer à l'avenir la valorisation touristique du territoire.

L'œnotourisme en Provence Verte[40]

Un intérêt croissant du public pour la vigne et le vin

Le monde de la vigne et du vin attire un public de plus en plus large. Autrefois réservées à un cercle restreint de connaisseurs éclairés, dégustations et visites de caves se démocratisent, dans un mouvement général de recherche de produits de qualité et d'intérêt pour le monde de la gastronomie. Dans ce contexte, le terroir est passé du statut de notion désuète à celui d'argument de premier choix. Nombreux sont ainsi les visiteurs qui, à la recherche d'une expérience humaine et sensorielle unique, se rendent dans des exploitations viticoles offrant des dégustations et permettant de découvrir l'univers du vin, synonyme d'art de vivre et d'authenticité.

Illustration 30 : © Office de tourisme de la Provence Verte

[40] Par Hélène Tourette, chargée de mission tourisme et patrimoine au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte.

Vigne et vin au cœur de la stratégie touristique de la Provence Verte

La Provence Verte, avec ses quarante-trois communes, s'affirme comme une destination touristique reconnue en valorisant ses principaux atouts : le patrimoine (le territoire est labellisé Pays d'art et d'histoire depuis 2005), la nature, l'eau omniprésente, la forêt mais aussi la viticulture qui a dessiné et façonné son paysage. Son territoire couvre la quasi-totalité de l'appellation « Coteaux Varois en Provence » et une partie de l'appellation « Côtes de Provence ».

La vigne et le vin restent aujourd'hui un pilier de l'économie locale, ouvert au tourisme. Pour les valoriser, l'Office de Tourisme de la Provence Verte a d'abord été l'initiateur de la route des vins, devenue depuis Route des Vins de Provence (après reprise par la Chambre Régionale d'Agriculture), avant de porter la candidature du territoire au label Vignobles et Découvertes©.

Un label national pour le vinotourisme

Pour développer ce tourisme de découverte, que l'on nomme œnotourisme ou vinotourisme, a été créé en 2009 le label national Vignobles & Découvertes©. Il est attribué par Atout France, Agence de développement touristique de la France, après recommandations du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme. En obtenant ce label en 2014, la Provence Verte a été reconnue comme « *une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement,…) et permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées.* » (extrait du site Internet www.atout-france.fr). Elle a alors rejoint d'illustres vignobles des grandes régions vinicoles (Alsace, Bordelais, Bourgogne, Champagne, Val de Loire …). L'un de ses voisins, le pays d'Aix-Sud Luberon, est également labellisé.

Les valeurs portées par ce label sont la transmission, l'ouverture, le sens de l'accueil et la consommation responsable. Il encourage et distingue plus globalement l'ouverture du vignoble vers le patrimoine culturel, naturel et immatériel.

Pour le client, le label facilite l'organisation de son séjour et l'oriente vers des prestations qualifiées et de qualité. Pour les professionnels du tourisme et de la viticulture, ce label doit permettre d'améliorer la lisibilité de l'offre (difficile d'accès compte tenu de la multiplicité des produits et des appellations), d'accroître la fréquentation et la consommation touristique et de développer le débouché tourisme pour la filière viticole.

Depuis cette labellisation, un travail est en cours afin que le monde de la vigne et du vin devienne une porte d'entrée pour la découverte de la Provence Verte. Gageons que les coopératives seront dans ce cadre valorisées comme témoin d'une tradition vivante et d'un territoire conjuguant harmonieusement patrimoine et tourisme.

En savoir plus :

- Office de Tourisme de la Provence Verte (Brignoles) : www.provenceverte.fr
- Maison des vins des Côtes de Provence (Les Arcs-sur-Argens) : www.maison-des-vins.fr
- Maison des vins Coteaux varois en Provence (La Celle) : www.coteaux-varois.com
- Route des vins de Provence : www.routedesvinsdeprovence.com
- Atout France/ Label Vignobles et Découvertes : www.atout-france.fr/services/le-label-vignobles-decouvertes

Illustration 31 : Les caves du Commandeur à Montfort-sur-Argens, © Karyn Orengo_PAH Provence Verte, 2015.